

Conferenza Consultativa Regionale Africana

Parigi 11-12 Settembre 2007



Testo disponibile solo in francese o in [inglese \(cliccate qui\)](#)

Compte rendu de la Conférence Consultative Régionale de la Diaspora Africaine en Europe

La Conférence Consultative Régionale pour la Diaspora Africaine en Europe a tenu toutes ses promesses. Organisée les 11 et 12 septembre 2007 à Paris en présence de nombreux officiels et responsables associatifs, elle a permis de faire le point sur la situation et de fixer des orientations à l'Union Africaine. Découvrez donc le compte rendu de cette manifestation.

PREAMBULE

Les délégués de la Diaspora africaine en Europe se sont réunis lors d'une Conférence Consultative Régionale organisée conjointement par l'Union Africaine (UA) et le Gouvernement d'Afrique du Sud à Paris, en France, les 11 et 12 septembre 2007. Les délégués venaient de France, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, des Pays-Bas, d'Allemagne, de Suède, de Suisse et de Belgique.

Cette Conférence était l'une des six conférences consultatives de ce type organisées par l'UA dans le monde dans le but d'inciter la Diaspora africaine à apporter sa contribution à la préparation de la réunion Ministres-Diaspora africaine devant se tenir sous l'égide de l'UA en Afrique du Sud en novembre 2007, et du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement prévue au début 2008 dans ce même pays.

Au cours des délibérations qui ont eu lieu lors de la Cérémonie d'Ouverture, des deux Séances Plénières, et des sept Commissions, les participants à la Conférence ont été guidés par les objectifs suivants en vue du Sommet de la Diaspora Africaine organisé par l'UA :

Créer des partenariats durables entre la Diaspora africaine et le continent africain par le biais d'un programme d'action réaliste ;

Établir un dialogue et des partenariats durables et renforcer la solidarité panafricaine en vue d'un avenir meilleur pour l'Afrique et sa Diaspora ;

Promouvoir une coopération Sud-Sud visant l'amélioration des conditions de vie sur le continent africain et pour la Diaspora africaine.

A ce titre, le thème de la Conférence était :

« Vers l'Unification et l'Intégration de l'Afrique et de sa Diaspora »

BAIN DE FOULE POUR MME LE MINISTRE NKOSAZANA DLAMINI ZUMA

La Conférence a été ouverte par le ministre sud-africain des Affaires Etrangères, **Dr Nkosazana Dlamini Zuma** ; l'ambassadeur **Mahamat Annadif**, représentant de l'UA auprès de l'Union Européenne ; l'ambassadeur **Raymond Lafontant Jr**, représentant de la Communauté Caribéenne auprès de l'Union Européenne ; et **Dr Jimmi Adisa**, représentant le Président de la Commission de l'UA, le professeur **Alpha Konare**.

Dans son discours, le ministre **Dlamini Zuma** a abordé les objectifs de la Conférence et incité les participants à réfléchir et à mener des actions pratiques en vue de promouvoir le Programme Africain, y compris aux fins du renforcement des liens entre l'Afrique et sa Diaspora.

Dr Adisa, se faisant le porte-parole du **Prof. Konare**, a remercié le Gouvernement d'Afrique du Sud pour l'engagement dont il fait preuve dans l'exercice du mandat qui lui a été confié par l'UA, et a donné aux participants la garantie que l'UA était déterminée à faire en sorte que la Diaspora africaine devienne une partie à part entière de l'Union.

Pour sa part, l'ambassadeur **Lafontant** a mis l'accent sur l'importance de l'autonomie de la Diaspora africaine et sur le rôle qu'elle peut jouer dans le développement de l'Afrique.

La Cérémonie d'Ouverture de la Conférence a également été l'occasion pour le Prof. **Thandika Mkandawire**, directeur de l'Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD), de définir les caractéristiques de la Diaspora africaine et les défis qu'il lui faut relever, conjointement avec les gouvernements africains et l'UA.

Les séances plénières et les commissions qui ont eu lieu au cours de la Conférence étaient quant à elles axées sur les thèmes suivants : la Diaspora africaine en Europe, les médias et l'assise de l'image, le dialogue international, les relations internationales, la paix et la stabilité, la coopération économique et le développement durable, la communauté historique, socio-culturelle et religieuse et les défis à relever dans

ces différents domaines, les groupes vulnérables (femmes, jeunes, enfants), le partage des connaissances, la santé et le bien-être.

**Mr MAHAMAT ANNADIF, AMBASSADEUR DE L'UNION AFRICAINE
AUPRES DE L'UNION EUROPEENNE ET DES PAYS ACP ET
Mme NOMASANTO SIBANA THUSI, AMBASSADEUR DE LA
REPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD EN FRANCE**

Les participants ont ainsi pu faire les observations suivantes :

OBSERVATIONS :

La Conférence a fait état du legs tenace de l'esclavage, notamment dans sa manifestation actuelle, à savoir le trafic d'êtres humains, le racisme, la discrimination et la xénophobie. De plus, la place de l'Afrique dans le système mondial dépend en grande partie du legs de l'esclavage et du colonialisme.

En outre, la conférence a fait les observations suivantes :

La composition de la Diaspora en Europe se définit et se détermine en fonction de migrations volontaires et involontaires, notamment en fonction celles des demandeurs d'asile. Les nouveaux migrants, dont certains sont des demandeurs d'asile politique, sont influencés par différents facteurs.

La situation et la répartition de la Diaspora en Europe sont influencées par des liens historiques, et notamment coloniaux, avec leurs pays africains d'origine.

Les gens qui partent pour des raisons économiques sont en général les plus capables et cela a pour conséquence une fuite des cerveaux du continent africain.

L'interaction, sans même parler d'interface économique, entre la Diaspora et le continent africain est pour l'instant limitée. **L'UA peut fournir un canal de communication à la Diaspora.**

Le racisme et la discrimination institutionnels, y compris dans les médias, rendent plus difficile encore la situation de la Diaspora dans le monde du travail et dans la société en général.

La Diaspora en Europe est également confrontée à un manque d'unité organisationnelle.

Il faut créer des mécanismes en faveur d'une participation soutenue des médias et d'une communication efficace en Europe, afin de promouvoir une vision équilibrée des Africains et de leur continent. De tels mécanismes peuvent comprendre l'élaboration d'une approche coordonnée, en ce qui concerne l'engagement et la supervision des médias en Europe ; le développement de la capacité des médias africains en Europe ; l'instauration de partenariats entre les médias africains et les organisations/groupes des médias de la diaspora ; et enfin l'élaboration d'un partenariat avec l'UA et les médias en Europe pour mettre en valeur les défis africains, les initiatives, les dirigeants et les succès du continent.

Le lien entre migration et développement et le besoin pour l'Afrique et sa diaspora de développer des projets communs en matière de développement d'infrastructures en Afrique ; les petites, moyennes et micro-entreprises ; les programmes visant à soutenir les chefs d'entreprise et à développer leurs compétences en Afrique, en mettant l'accent tout particulièrement sur les femmes et les jeunes.

L'utilisation efficace des envois de fonds en tant qu'outil de développement en Afrique.

Le besoin de collaboration entre les secteurs privés africains sur le continent et la diaspora, et les défis relatifs aux questions telles que l'accès au capital, au micro-financement, aux joint-ventures, aux opportunités d'investissement en Afrique et aux barrières commerciales.

La nature changeante de l'environnement politique et économique mondial, ainsi que le rôle important joué par la société civile dans la conservation de la paix et la prévention des conflits.

La diaspora africaine a le potentiel lui permettant de jouer à la fois un rôle positif et négatif sur le continent africain. En effet, le rôle négatif a trait à l'approvisionnement en ressources dans le financement de guerres en Afrique, ou en se mettant du côté de certains groupes alimentant le conflit.

Dans le contexte des stéréotypes de la guerre contre le terrorisme, les immigrants venus d'Afrique sont souvent accusés de participation à des activités terroristes. Par conséquent, les Etats membres de l'Union Européenne (UE) ont déclaré que la solidarité avec ces immigrants était un crime passible d'emprisonnement.

Certains membres de la diaspora africaine qui peuvent vouloir retourner en Afrique sont souvent découragés par des conditions politiques et économiques moins favorables dans leur pays d'origine.

La diaspora a un rôle à jouer car elle peut aider l'Afrique à relever les défis concernant la rareté des compétences, la recherche et l'innovation, le renforcement de l'enseignement supérieur et la promotion du transfert de technologie vers le continent.

Les droits des femmes et des enfants, en particulier ceux et celles dans des situations d'après-conflit et ceux et celles touchés par la violence domestique, ne sont toujours pas protégés. A cet égard, bien des instruments juridiques africains et internationaux adoptés par les Etats membres de l'UA n'ont pas été ratifiés. Il existe encore un fossé dans la mise en œuvre de ces instruments juridiques entre pays africains, et entre l'Afrique et le reste du monde.

Les femmes continuent d'être exclues, tout particulièrement en ce qui concerne le processus de prise de décision, l'accès à la terre, l'accès à l'information, à l'éducation, et autres droits fondamentaux.

Le besoin de promouvoir la solidarité entre les jeunes d'Afrique et ceux de la diaspora africaine en Europe, y compris par l'exploration de programmes d'échanges.

Le besoin de promouvoir la conscience de l'Afrique parmi les jeunes de la diaspora africaine.

Le besoin de disponibilité d'une base de données collective permettant de favoriser un réseau efficace par le biais du partage d'informations a également été exprimé.

Le secteur santé est confronté à de nombreux défis en Afrique, l'un d'entre eux, et non le moindre, étant l'absence de partenariat avec des praticiens de santé de la diaspora.

Le besoin d'aides financières permettant de garder des professionnels du secteur médical en Afrique et d'encourager ceux de la diaspora à utiliser en Afrique leurs compétences nouvellement acquises.

RECOMMANDATIONS

Concernant la Diaspora africaine en Europe

Construire une base de données sur l'histoire africaine, afin de promouvoir l'accès à, et la compréhension de l'histoire de l'Afrique.

Faire du lobbying pour promulguer des lois visant à soutenir la lutte de la diaspora africaine à la fois en Europe et dans leur pays d'origine.

La communauté de la diaspora devrait identifier les représentants qui participeront aux délibérations de l'UA, y compris les Sommets des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

La diaspora africaine devrait être contactée dans les cas où le pays hôte a l'intention d'investir en matière commerciale ou de développer des partenariats dans les pays d'origine. En outre, la diaspora en Europe devrait activement participer à la promotion du commerce et de l'investissement en Afrique.

Créer une banque de la diaspora de manière à développer la capacité financière collective de la diaspora africaine en Europe.

Créer un système réglementaire favorable permettant de promouvoir la distribution des envois de fonds, et créer de la même façon un fonds d'assistance visant à améliorer les conditions socio-économiques de la diaspora en Europe.

Développer une alliance des maisons d'édition africaines basées en Europe pour faire du marketing et promouvoir l'image du continent africain.

Créer un fonds destiné à soutenir les efforts de développement de l'Afrique et de la diaspora.

Créer une université de la diaspora africaine en Europe qui sera utilisée, entre autres, comme outil permettant de promouvoir une image positive de l'Afrique.

Créer une structure pour le retour de la diaspora vers l'Afrique.

Créer le mois de l'Afrique afin de mettre en valeur l'Afrique et ce qu'elle a à offrir.

Chasser les perceptions négatives de l'Afrique qu'ont les médias par le biais de stratégies de communication efficaces, y compris par l'interface avec les médias.

Créer et participer à des structures de base visant à traiter des questions relatives à la mondialisation, comme par exemple des groupes de réflexion pour la communauté de la diaspora africaine.

La participation de la diaspora africaine dans l'élaboration de dialogues et l'instauration de relations entre l'UA et les institutions internationales, telles que l'UE, l'OMC, l'ONU, etc.

Encourager l'utilisation des experts de la diaspora par la communauté internationale, lorsqu'il est question de l'Afrique.

La diaspora africaine devrait être mobilisée et sensibilisée vis-à-vis de son potentiel énorme pour le développement, la paix et la prévention des guerres.

Une recherche systématique et globale sur les divers groupes de la Diaspora devrait être effectuée afin de mieux comprendre ces groupes et leurs rôles dans leurs pays d'origine respectifs.

La Diaspora africaine devrait instaurer une campagne de sensibilisation visant prévenir les mouvements de migration fondés sur une fausse perception d'une vie meilleure en Europe.

Les comités de la Diaspora pour la paix devraient se mettre en réseau avec des ONG collaborant avec les Nations Unies pour promouvoir la paix et prévenir les conflits sur le continent.

Aider à identifier et prendre des mesures à l'encontre de celles et ceux qui dans la diaspora entretiennent les guerres sévissant sur le continent et en tirent profit.

Les groupes de la diaspora ont besoin d'établir des structures organisationnelles telles qu'un secrétariat ou un comité au niveau du pays hôte et du continent, afin de mettre en valeur les synergies et la coopération parmi les différents groupes.

Une architecture financière saine devrait être établie, contribuant ainsi à la productivité et l'efficacité des flux de capitaux sous forme de versements provenant de la diaspora.

Créer des Chambres de commerce africaines dans la diaspora en Europe pour une meilleure correspondance entre sociétés de la diaspora et sociétés africaines et pour l'identification des opportunités du marché.

Alignement des initiatives financières de la diaspora et africaines.

Aider à assurer que l'Afrique reste maître des ressources naturelles du continent et de l'enrichissement des matières premières, par le biais de compétences techniques et de partenariats réels entre l'Afrique et la diaspora.

L'Afrique devrait faire sienne les systèmes de connaissances autochtones et par là-même encourager le développement de l'innovation à des fins économiques et commerciales, en se concentrant tout particulièrement sur l'incitation des femmes et des jeunes à prendre part à l'économie de façon significative.

La diaspora devrait mettre en place des lobbies et des groupes d'intérêt au sein des pays hôtes en vue de faire avancer les intérêts politiques et économiques de l'Afrique.

La création de bases de données portant sur les compétences et les projets est importante en vue d'échanges sur les besoins en développement des pays africains et sur l'expertise actuellement disponible au sein de la diaspora pour apporter un soutien à des projets spécifiques.

Création d'un fonds spécifiquement destiné aux groupes suivants : les femmes, les personnes âgées et les enfants, et tout particulièrement dans les pays ravagés par la guerre.

La diaspora pourrait jouer le rôle de facilitateur entre l'Afrique et les pays hôtes, en vue d'une autonomisation accrue des femmes et des jeunes.

La diaspora pourrait apporter son soutien aux entrepreneurs femmes grâce à un accès plus facile aux finances aux technologies appropriées ainsi qu'à la création de partenariats pour l'autonomisation.

Il est nécessaire de s'assurer que les enfants africains vivant en dehors du continent reçoivent une forme d'éducation reflétant les réalités et l'histoire de l'Afrique, et ce sous une perspective africaine.

La diaspora pourrait encourager le développement de la jeunesse africaine grâce à des programmes d'échanges et d'autres formes de participations et d'activités dont les jeunes peuvent bénéficier.

L'Afrique a besoin de développer son potentiel touristique en partenariat avec la diaspora en tant qu'industrie à rendement élevé. A cette fin, les programmes pouvant contribuer à l'autonomisation des communautés locales devraient être encouragés, ainsi le tourisme éco-culturel, entre autres.

Mme NOMASANTO SIBANA THUSI, AMBASSADEUR DE LA REPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD EN FRANCE

Partage des connaissances

La diaspora africaine en Europe devrait aider à :

Créer une base de données portant sur les compétences rares

Mettre en place des mesures visant à inverser le phénomène de fuite des cerveaux et en faire un apport de cerveaux

Encourager les réunions Afrique-Diaspora de professionnels de domaines spécifiques tels qu'ingénierie et médecine

Mettre en place un fonds Diaspora en soutien pour la formation et la recherche

Créer une liste d'excellence des africains les plus remarquables

Instituer en Europe des Maisons de l'Afrique pour promouvoir les objectifs de la Renaissance africaine

Relancer la Journée Africaine de la Science

Établir une source de documents portant sur l'art et la culture et incluant les systèmes de connaissances autochtones des différentes parties de l'Afrique.

Soutenir les efforts visant à éradiquer l'analphabétisme en Afrique

Mettre en place des programmes d'échanges d'étudiants Afrique-Diaspora

Santé et bien-être

La diaspora africaine devrait aussi :

Promouvoir, grâce aux meilleures pratiques issues des autres communautés, la formation de partenariats avec les institutions médicales africaines, ainsi que la mise en place de centres d'excellence et de programmes de télémédecine

Instaurer des mesures visant au renforcement des capacités Afrique-Diaspora dans le secteur sanitaire, particulièrement des bourses d'études sur la santé en général et le développement des compétences

La construction d'usines pour produire des médicaments à base de plantes en Afrique ainsi que l'établissement de ponts entre les médecines traditionnelle et conventionnelle, tout en gérant et en surveillant la propriété intellectuelle attachée aux remèdes africains.

La création d'instituts de recherche africains

Le lobbying exercé par la Diaspora africaine sur les sociétés pharmaceutiques européennes pour qu'elles approvisionnent l'Afrique en médicaments de qualité à des prix abordables.

Renforcer les réseaux existant entre la diaspora africaine en Europe et l'Afrique

Etablir un système d'information sur les collaborations actuelles entre les diasporas africaines d'Europe et l'Afrique ;

Etablir un institut de recherche de médecine traditionnelle afin d'assurer le contrôle africain.

Eduquer des professionnels de la santé à l'usage effectif de la médecine traditionnelle ;

Encourager le rôle actif des hommes dans les projets liés à la santé qui concernent les femmes et les enfants ;

Promouvoir l'échange d'expériences ainsi que la poursuite de l'éducation pour les professionnels de la santé grâce à des programmes d'échange ;

Faire pression auprès des gouvernements africains pour établir des mesures d'incitation visant à retenir le personnel de santé ;

Promouvoir l'utilisation effective et complète des financements existants au sein de la diaspora européenne pour des projets liés aux soins de base en Afrique ;

Etablir une banque de la diaspora africaine qui se centrerait, entre autres, sur l'investissement et les soins de santé.

Points communs et défis historiques, socioculturels et religieux

La diaspora africaine en Europe devrait :

Etablir des centres régionaux de recherche pour le développement des langues africaines.

Jouer un rôle actif dans la promotion de la culture, de la religion et des valeurs africaines.

Promouvoir l'usage des langues africaines

Explorer une approche scientifique spécifiquement africaine

Promouvoir la ratification de la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle par les membres de l'UA.

Identifier, désigner et promouvoir des sites ayant une signification historique pour l'Afrique et la diaspora.

Mettre en place des mesures destinées à réaffirmer et se réapproprier l'histoire et la culture africaines.

En outre, les femmes de la diaspora africaine en Europe devraient :

S'organiser au niveau national et européen

Créer une base de données des associations de femmes, de compétences et de communautés féminines

Établir des relations entre les femmes sur le continent et les organisations de femmes en Afrique en vue de partage d'informations, d'échange d'expertises et/ou de meilleures pratiques

Faire du lobbying en vue de la ratification intégrale du Protocole de l'UA sur l'égalité des sexes et sur celui portant sur les droits de l'enfant

Créer un groupe de lobby fort se concentrant notamment sur l'annulation de la dette en Afrique, ainsi que sur la non prolifération des armes de petite taille.

Faire du lobbying en faveur de l'adoption de la législation sur l'abolition des enfants soldats, de pratiques nuisibles telles que les mutilations génitales féminines et les mariages précoces et forcés

Promouvoir la solidarité entre femmes parlementaires.

Promouvoir le vote des femmes africaines dans les parlements nationaux en Afrique

Faire du lobbying pour la promulgation d'une législation dans les pays africains visant à promouvoir les droits des femmes en matière de divorce et d'héritage.

INTERVENTION D'UN MEMBRE DU PUBLIC

Les gouvernements africains devraient quant à eux :

Prendre note qu'une bonne gouvernance, des structures politiques saines et prévisibles, ainsi que la stabilité politique, font partie des conditions préalables nécessaires pour attirer et conserver les compétences, le savoir-faire et les investissements des communautés de la diaspora en Europe.

Réaliser que les pays africains pourraient ajouter les capacités des communautés de la diaspora aux propres capacités de l'Afrique pour réaliser plus de projets de développement des infrastructures en matière de transport, d'énergie, de services financiers, de TIC et de ressources humaines.

Reconsidérer les politiques actuelles d'immigration pour faciliter l'accès des membres de la diaspora.

Reconnaître que l'autonomisation des femmes et des jeunes est un élément essentiel de toute planification et activité économiques du gouvernement, de la société civile et du secteur privé.

Promouvoir l'utilisation des langues africaines, une des raisons et non la moindre étant que l'Afrique est le seul continent où l'enseignement dans les écoles et les universités repose sur les langues étrangères.

En outre, l'UA devrait :

Déclarer que la colonisation de l'Afrique est un crime contre l'humanité afin de pallier certaines insuffisances dans les résultats de la Conférence des Nations Unies contre le Racisme qui s'est tenue à Durban, en Afrique du Sud.

Réaffirmer son engagement envers la mise en oeuvre des recommandations de la Conférence de Durban contre le Racisme et stimuler les initiatives des communautés de la diaspora africaine en Europe en ce qui concerne le réexamen en 2009 des conclusions de la Conférence de Durban.

Agir contre la maltraitance des Africains de la diaspora et contre les injustices dont ils sont l'objet, comme le harcèlement policier et les reconduites forcées au pays.

Rassembler et diffuser des données auprès des femmes de la diaspora en Europe, notamment sur les organisations et secteurs d'activités féminins

Reconnaître sa diaspora et agir en conséquence lorsque l'intégrité de la population appartenant à la diaspora est violée

Reconnaître et soutenir la participation des femmes de la diaspora aux activités politiques et économiques. Certaines femmes sont devenues des chefs d'entreprise prospères, tandis que d'autres occupent dans la société des postes de cadres supérieurs.

Redynamiser le Réseau des femmes noires en Europe grâce à un partenariat avec des femmes africaines sur le continent

Instituer des mesures pour faire reconnaître la Journée de la Femme Africaine

Promouvoir un dialogue dans les zones rurales d'Afrique, quant à, notamment, la participation des femmes à la prise de décisions et aux questions relatives à la terre.

Organiser tous les ans une consultation Afrique/diaspora africaine entre professionnels de santé.

Instituer des mesures visant à commémorer les moments et personnalités historiques de la diaspora.

Faciliter l'étude et l'écriture de l'histoire de la diaspora africaine.

SUIVI

La conférence a fait les recommandations suivantes en matière de suivi :

La diaspora africaine devrait mettre en place des mécanismes destinés à coordonner les différents groupes nationaux de la diaspora dans les pays respectifs et au plan international.

Les ambassades des pays de l'UA auprès des pays européens devraient avoir un département consacré aux questions liées à la diaspora qui pourrait être complété par la formation d'un organisme qui chapeauterait au niveau international les différentes organisations nationales de la diaspora.

L'UA devrait :

développer des cadres institutionnels et des stratégies destinés à encourager les côtés positifs de la diaspora, ces mêmes cadres et stratégies devant aussi être capables de réduire la propension et capacité de la diaspora à générer ou exacerber les conflits dans les pays d'origine.

Créer un secrétariat permanent chargé des affaires de la diaspora en Europe.

Créer un mécanisme, au sein de l'Union Africaine, visant à renforcer les relations entre le continent et sa diaspora.

Créer un groupe de travail chargé de préparer des propositions concrètes sur les Réparations à la traite trans-atlantique des esclaves.

Créer un mécanisme permanent qui permette à la diaspora d'apporter une contribution stratégique et concrète au développement de l'Afrique.

Les gouvernements africains devraient :

Faire participer leurs citoyens de la diaspora au vote et à l'élaboration de leur constitution nationale.

Mettre en place un mécanisme pour la double citoyenneté et la représentation politique de la diaspora.

Réduire les budgets nationaux accordés aux questions de défense pour les réorienter vers les besoins fondamentaux de la population, tels que l'eau et le système sanitaire, la santé et l'éducation.

MESURES A COURT ET MOYEN TERME

Après avoir délibéré sur les recommandations et les mesures de suivi institutionnel, la conférence a identifié ce qui suit comme les étapes à atteindre à court et moyen terme :

Établir un mécanisme pour que la diaspora ait une représentation effective au sein de l'UA et développer les critères de sélection en vue d'une représentation.

Voir s'il serait possible de créer un secrétariat permanent en Europe chargé des affaires de la diaspora.

Etablir une base de données sur l'histoire africaine

Entreprendre une étude de faisabilité sur la création d'un fonds de développement Afrique/diaspora.

Faire du lobbying pour l'amélioration du cadre légal favorisant l'envoi de fonds.

Mettre en place un Mois de l'Afrique pour mettre en valeur le continent.

L'UA devrait organiser un atelier ou séminaire pour les organisations de la diaspora avant le sommet annuel de l'UA.

Créer une base de données sur la diaspora et consolider celles qui existent déjà.

